Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260304-DEL20260304_06-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
26 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six,
Le quatre du mois de mars à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Monsieur LE GOUX Philippe, Maire.

Etaient présents :
LE GOUX Philippe, Maire
KEROULLÉ Christine, LE MÉHAUTÉ Claude, TAISSET Maëlig, HERNOT Hervé, Adjoints.
GUEZOU Annick, DERRIEN Marylène, GOAZIOU Fabienne, GLO Stéphanie, BRIAND Yvon, LE BLANC Stéphane, CARON Guillaume, ROUXEL Sylvain, BOCHER Emilie, LE MOAN Bryan, Conseillers Municipaux,

Absents : -

Secrétaire de séance : BOCHER Emilie

Finances communales - affectation du résultat – Budget annexe du lotissement de Kerziot

Le Conseil Municipal ayant approuvé le compte financier unique 2025, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement ;

Monsieur le Maire annonce que le résultat de clôture de la section de fonctionnement du budget lotissement de Kerziot est de **+ 33 688.73 €** et propose l'affectation de celui-ci au budget primitif 2026 :

- En fonctionnement (solde reporté, compte 002) : **33 688.73 €**

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation proposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,
Philippe LE GOUX

Emilie BOCHER
Secrétaire de séance